

disaient: Si mon mari appartient au gouvernement fédéral, au moins que je lui appartienne moi aussi. Nous avons un emploi, et nous en sommes rendus au point où moi j'appartiens au gouvernement provincial et mon mari, au gouvernement fédéral.

Cela n'a pas de bon sens, et c'est pour cela que je disais tout à l'heure qu'il faut absolument manifester un peu de justice et de logique dans l'administration. Quand le mari atteint l'âge de la pension fédérale, il faudrait que l'épouse soit régie par le gouvernement fédéral, afin d'éviter le conflit et surtout pour empêcher le Québec d'empocher toutes les augmentations qu'on veut accorder aux personnes âgées, et cet argent retourne dans les coffres du Québec sans rien rembourser au citoyen en cause.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable député, mais je dois lui signaler que son temps de parole est écoulé. L'honorable député peut cependant poursuivre ses remarques du consentement unanime de la Chambre. La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il semble y avoir consentement unanime, et l'honorable député peut donc poursuivre ses remarques.

M. Gauthier: Merci beaucoup, monsieur l'Orateur. Je n'en abuserai pas. Je croyais avoir 45 minutes à ma disposition. Je me rends compte que c'est vous qui avez raison. Vous avez toujours raison, d'ailleurs.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Trente minutes.

M. Gauthier: On me dit «30 minutes». J'ai fait erreur.

Je vais être obligé, pour ne pas abuser du temps de la Chambre, d'être bref, et je remercie beaucoup mes collègues de me donner l'occasion de mettre fin à cette intervention un peu moins abruptement.

Tout à l'heure, je citais le cas de jeunes mères de famille. Tous les députés vont saisir le problème.

Quant au supplément de revenu garanti, il faut déterminer la date de perception ou l'évaluation des ressources. On paie le supplément de revenu garanti en se fondant sur les revenus de l'année précédente. Imaginons quel conflit cela peut causer. Il en existe dans ma circonscription.

On se fonde, pour faire vivre un pensionné, aujourd'hui, sur ses revenus de l'année précédente, alors qu'il retirait des prestations d'assurance-chômage, parce qu'il en avait encore le droit. Si l'on se fonde sur ses revenus de l'an dernier, cela veut dire qu'il devra, pendant un an, vivre avec \$80 par mois. C'est ce qui arrive! Deux époux âgés sont obligés de vivre avec \$80 par mois, parce qu'il y a eu augmentation et, à cause de cette augmentation, le Québec a fait perdre les \$30 ou \$35 que l'épouse touchait. Avec \$80, deux époux devront vivre pendant 12 mois. Ce n'est pas, comme dirait quelqu'un, des vacances!

C'est pour cela que j'appelle ici l'attention de la Chambre sur ce sujet. Une fois que le mari a fini de toucher ce qui lui revenait en fait de prestations d'assurance-chômage ou de petits revenus supplémentaires, on est capable de déterminer deux ou trois mois à l'avance quel sera son budget de l'année. C'est très facile à établir, et nous ne condamnerions pas ainsi des couples à vivre avec des pitances de \$80, \$100 ou \$110 par mois.

Monsieur l'Orateur, j'aurais encore bien d'autres choses à dire, mais il faut que je respecte ma parole, car j'ai dit

[M. Gauthier.]

que je parlerais pendant pas plus que deux ou trois minutes. Cependant, j'invite les députés à étudier la motion. Nous n'avons pas présenté cette motion pour rire et pour passer le temps. Elle est sérieuse, et la majorité de la population est en faveur de ces mesures. Nous demandons au gouvernement de s'occuper de cette question et de donner enfin satisfaction aux personnes âgées, ce qui nous aidera, si l'âge de l'admissibilité à la pension était réduit à 60 ans. Cela réduira certainement le chômage au Canada, parce que les nouveaux retraités feront place aux chômeurs.

[Traduction]

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je félicite le député de Roberval (M. Gauthier) pour avoir déposé cette motion à la Chambre et pour la façon très humaine dont il a parlé du sujet auquel elle se rapporte. Nous nous préoccupons beaucoup trop peu de nos concitoyens d'un certain âge. On entend si souvent dire: «Voyez comme il y en a des personnes âgées, chez nous, les gens vivent plus vieux que jamais auparavant.» La science a beaucoup évolué au cours du siècle et a fait de nombreux progrès. Chaque découverte importante a conduit à combien d'autres découvertes importantes. Aujourd'hui, le nombre de savants qui vivent autour de nous excède celui de tous leurs prédécesseurs réunis depuis que le monde a commencé. Cependant, dans toute l'histoire de l'humanité, on n'a jamais été aussi conscient des besoins et des attributs de la jeunesse et jamais auparavant aucune société n'a-t-elle tant fait pour évaluer les besoins des jeunes et pour leur laisser mener à leur guise la barque de la démocratie. Pourtant, dans toutes les régions du pays, ce sont les personnes âgées dont le nombre augmente le plus rapidement par rapport au reste de la population. Ce nombre augmente à une vitesse affolante.

Par exemple, lorsque le *Mayflower* a touché terre dans le Massachusetts en 1620, la population du monde entier était d'environ 500 millions d'âmes. Aujourd'hui, la population d'un seul pays, l'Inde a atteint ce chiffre. Retournons encore plus loin en arrière. Il y a 25000 ans, la population du globe ne dépassait pas 3 millions. Il y a 10000 ans, le monde comptait 5 millions d'habitants. En d'autres mots, la population n'avait même pas doublé en l'espace de 15000 ans. Au début de l'ère chrétienne, la population mondiale n'était que de 150 millions, soit beaucoup moins que la population des États-Unis aujourd'hui. Au début de ce siècle, elle dépassait juste un milliard. En 1950 elle approchait trois milliards et les statisticiens prévoient qu'elle aura largement dépassé les cinq milliards en l'an 2000. Comme conséquence de la surpopulation, de la pollution, des problèmes économiques, et du manque d'espace vital, les gens vieilliront vite, malgré l'augmentation de la moyenne de la vie. De 1940 à 1960, la population mondiale a augmenté d'un peu plus de 1½ p. 100 par an, mais chez les personnes de plus de 60 ans ce chiffre a atteint 2½ p. 100. Les statisticiens nous disent que nous approchons, si nous ne l'avons pas déjà atteinte, une population de 300 millions de personnes d'au moins 60 ans, c'est-à-dire plus que la population totale du continent nord-américain aujourd'hui.

• (3.30 p.m.)

L'augmentation du nombre de personnes âgées est due aux victoires de la médecine scientifique. Les maladies les plus graves sont sous contrôle et c'est pourquoi les accidents sont la cause principale de décès chez les personnes de moins de 40 ans. Beaucoup plus de personnes atteignent donc l'âge de 40 ans uniquement pour se trouver